



En lançant ce premier numéro de «Pratiques pédagogiques», l'EIP concrétise son intention de faire connaître à un large public les innovations pédagogiques de ses membres qui oeuvrent pour la promotion de l'éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la citoyenneté démocratique dans le monde.

Cette nouvelle collection vise à souligner les initiatives de terrain des pédagogues du réseau de l'EIP et à proposer des pistes d'interventions à même de contribuer à un meilleur vivre ensemble au sein des établissements d'éducation comme dans l'espace public commun en général.

Chacun des numéros qui seront publiés dans cette collection conservera son caractère distinctif de manière à montrer que les sujets qui y seront traités sont à la fois le résultat d'un travail qui s'inscrit dans un contexte culturel particulier, mais qui participe par ailleurs d'une volonté partagée de promouvoir l'éducation universelle aux droits de l'homme.

En guise de première sortie, l'EIP a choisi de présenter les résultats d'un travail de longue haleine des membres de sa section guinéenne et de ses partenaires. La rencontre de la tradition et de la modernité est au coeur des activités d'apprentissage de ce présent dossier consacré au projet APIC. Elles illustrent que la culture de la mémoire historique et la conduite de pédagogies actives peuvent agir de concert pour aborder des thèmes aussi cruciaux que ceux qui s'inscrivent dans la préparation à la vie contemporaine en société. Ici, l'oralité et l'écrit tiennent un discours partagé, soit celui de la rencontre et du respect de ses semblables par le recours aux gardiens traditionnels de la parole africaine et aux éducateurs dont la tâche est d'inscrire cet héritage dans la perspective d'une formation des enfants ouverte sur le monde actuel.

Jean Hénaire

La République de Guinée couvre une superficie de 246.857 Km². Elle est limitée à l'ouest par l'Océan Atlantique sur plus de 300 Km, au nord-ouest par la Guinée-Bissau, au nord par le Sénégal et le Mali, à l'est par la Côte d'Ivoire et au Sud par le Libéria et la Sierra Leone.

La population guinéenne est estimée à 8,620 millions d'habitants.

La Guinée est un état plurilingue, les langues recensées se répartissant comme suit :

- le soso (ou soussou) est la langue dominante en Basse-Guinée. Plusieurs autres langues sont parlées : bagas, landouma, mani, maninka, mandeniyi, mende, jola, pular, et teminé;
- le pular (ou peuhl, fulfulde), langue dominante en Moyenne-Guinée, cohabite avec cinq autres langues : bajaranké, jalonka, maninka, oneyan et wamey ;
- le maninka (mandingue, bambara) en Haute-Guinée, zone linguistiquement homogène comme la Moyenne-Guinée. On y parle aussi le jalonka, mais dans une faible proportion ;
- La Guinée Forestière est la zone du kisie (kissidougou - gueckédou), du lomagoï (macenta) et du kwéléwo (n'zérékoré, lola et yomou). En plus de ces trois langues, on y parle géré, kono, maninka, manon et mini.

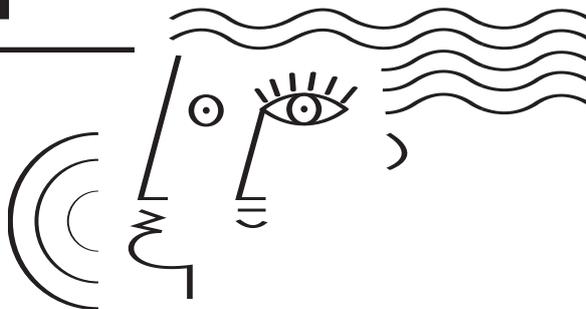
Sur le plan intra-linguistique, les langues inventoriées appartiennent à deux groupes : le groupe mande et le groupe ouest-atlantique. Il convient de préciser que certaines de ces langues sont transnationales et couvrent de nombreux pays de la sous-région. Parmi les plus étendues, on peut citer:

- le pular qui est ainsi parlé au Sénégal, en Guinée Bissau, au Mali, au Niger, en Mauritanie, au Burkina Faso, au Cameroun, au Bénin, au Tchad et au Nigéria ;
- le mandingue qui est parlé au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Gambie.



PRÉSENTATION

La tradition orale africaine en appui à l'élève-citoyen



Par Amadou Diallo
EIP-Guinée
Coordonnateur du projet APIC

Sous l'égide de l'Institut National de Recherche et d'action Pédagogique (INRAP) de Guinée et avec le soutien de l'EIP, la Radio Scolaire poursuit la mise en oeuvre du projet « Appui à l'Instruction Civique » (APIC), une innovation pédagogique dont la caractéristique majeure est l'utilisation de valeurs positives de la tradition orale africaine à travers des enregistrements sonores de contes, de proverbes, de récits ou de poèmes pour introduire l'enseignement de la *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)*. L'éducation civique et morale sert de discipline hôte pour cette recherche-action centrée sur les classes de CM2. Depuis 1999 déjà, l'équipe du projet APIC a travaillé en collaboration avec le réseau des Radios rurales à la collecte des éléments sonores. En 2002, l'équipe de la radio scolaire a finalisé la mise en forme pédagogique et a produit une trousse comprenant 18 modules sonores traitant de neuf thèmes basiques mis en relation avec neuf articles de la *CADHP*, un guide pédagogique pour les enseignants contenant des fiches pédagogiques, une abondante documentation sur la *CADHP* et des transcriptions des oeuvres de traditionalistes.

Des thèmes d'actualité

Les thématiques abordées dans cette première étape sont l'État de droit, le vivre ensemble, les droits de la femme et de l'enfant, les libertés d'association et de circulation. Le choix des thèmes a été influencé par l'actualité sous-régionale caractérisée, d'une part, par le début de démocratisation des régimes politiques et la nécessité d'une éducation citoyenne qui en découle et, d'autre part, par les conflits en Afrique de l'Ouest provoquant un afflux de réfugiés dont la cohabitation avec les populations autochtones est souvent problématique.

On peut supposer que c'est parce qu'ils répondent à des préoccupations du moment que les modules APIC ont été aussi bien accueillis par les autorités de l'éducation et par les enseignants et directeurs d'école qui ont été approchés pour collaborer à leur introduction à l'école.

L'heure de vérité : les modules APIC à l'épreuve de la classe

Depuis janvier 2003, le projet APIC a franchi le cap de l'expérimentation à échelle réduite pour affronter le verdict des classes de CM2 dans 12 écoles-pilotes de la République de Guinée auxquelles le projet a fourni des radio-cassettes, la trousse pédagogique et la formation au maître. Les écoles ont été sélectionnées en fonction de critères linguistiques et se situent dans les régions où la langue dominante est soit le peul (Labé et Mamou), soit le mandingue (Kankan et Faranah). Après quatre mois de travail, les enseignants ont produit un rapport et les 2 et 3 juillet de la même année, ils ont été conviés à l'INRAP, à Conakry, à un séminaire de partage des résultats. L'occasion a été mise à profit pour tirer les leçons de cette première phase et poser les bases d'une extension territoriale et linguistique de l'innovation.

Les atouts : la crédibilité que confèrent l'intervention de traditionalistes et l'utilisation de la langue nationale

D'emblée, les participants ont souligné l'engouement des écoles et l'enthousiasme des élèves. Diaio Diallo, maître de 6^e année à Diolou, dira : «Tous les modules ont été suivis avec beaucoup d'attention par tous les élèves. L'intérêt manifesté par ces derniers est tel qu'au contrôle, les trois quarts des élèves pouvaient, rien qu'à l'énoncé du titre d'un module, annoncer le numéro de l'article de la *CADHP* correspondant».

Sur les motifs profonds de ce vif intérêt pour les leçons APIC, plusieurs raisons sont avancées : pour M. Lamine Condé, maître de 6^e A, à Kankan, «la stratégie APIC qui utilise la langue nationale intègre l'enfant dans son milieu et contribue efficace-

ment au développement de son esprit. Elle lui apprend en plus les valeurs ancestrales de son terroir.» Pour Mamadou Maléah, de Labé, «Maîtres et élèves adhèrent entièrement au projet APIC ; dans mon école, à chacune de nos leçons, il y a attroupement d'élèves». Faraban Camara, de Faranah, affirme que les élèves sont enthousiasmés par les enregistrements des traditionalistes et que beaucoup d'entre eux connaissent certains de ces éléments sonores et disent les avoir entendus raconter soit par les parents, soit par le griot du village.

À la question de savoir quels sont les thèmes qui ont le plus intéressé les enfants, Souleymane Baldé, de Tata, répond : «la tolérance, les droits des enfants, l'environnement, la liberté d'expression et de circulation, car les enfants se sont sentis concernés par le contenu de ces thèmes.». Le même enseignant rapporte que « les élèves étaient enthousiasmés par la langue nationale (pular) car rien ne leur échappait. »

À ces bons résultats initiaux il faut ajouter l'appui des autorités scolaires des services déconcentrés de l'éducation qui ont cautionné l'innovation et exhorté les enseignants à s'appliquer dans les activités et à prendre soin de la radio-cassette et de la trousse pédagogique. Les encadreurs locaux ont pour leur part assisté aux séances de formation des maîtres.

Amadou Diallo

L'UNESCO recommande l'enseignement en langue maternelle. «Les recherches les plus récentes, souligne le directeur général de l'UNESCO, démontrent sans ambiguïté que l'enseignement combiné de la langue maternelle avec une langue nationale officielle permet aux enfants d'obtenir de meilleurs résultats scolaires et stimule leur développement cognitif et leur capacité d'étude». Une étude en cours à l'UNESCO montre que l'Inde est l'un des champions mondiaux du développement de systèmes éducatifs multilingues, avec quelque 80 langues utilisées aux différents niveaux de la scolarité des enfants. En Afrique, pourtant, où on estime à un peu plus de 2000 les langues parlées, les langues des anciens pouvoirs coloniaux - l'anglais, le français, l'espagnol et le portugais - dominant encore les systèmes éducatifs. Une situation similaire prévaut également en Amérique latine ; en Europe, l'instruction est principalement limitée aux langues de l'Union européenne. Voir, sur le portail de l'UNESCO :

«Diversité linguistique et culturelle dans l'éducation». http://portal.unesco.org/education/ev.php?URL_ID=19635&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201

LES ORIGINES DU PROJET APIC

L'idée du projet APIC a été proposée à Ouagadougou, en 1997, par la Radio scolaire, de Guinée, comme axe de la recherche action et champ de collaboration possible avec les Radios rurales dans le cadre de la constitution d'un réseau global des radios éducatives comprenant les radios scolaires les radio rurales et les radios communautaires. C'était à la faveur d'une réunion de concertation sur la mise en réseau des Radios rurales, organisée par Intermédia consultants et l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.



Photo : Monique Prindezis

En 1997, le traditionaliste Sékou Tall participe à une réflexion sur l'utilisation des nouvelles technologies pour archiver la tradition orale.

Un projet de dimension sous-régionale en trois langues

L'idée a été retenue et au mois de novembre 1997 s'est tenu, à Labé, en Guinée, un atelier sous-régional des traditionalistes et communicateurs peuls provenant de neuf pays d'Afrique de l'Ouest. L'EIP y a participé et a présenté les contenus d'une éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté.

En 1998, un atelier similaire a regroupé à Kankan, en Guinée, les communicateurs et traditionalistes mandingues du Mali, du Burkina Faso, du Sénégal et de la Guinée, ainsi que la Radio scolaire du Mali. Là aussi, les participants ont adhéré à l'idée et ont accepté de collaborer à la collecte des éléments APIC et à leur diffusion.

Aussi, depuis 2002, l'EIP a concentré son action sur la Guinée et s'est résolument tournée vers le milieu scolaire pour introduire ses modules dans l'enseignement de l'éducation civique et, à travers elle, l'enseignement des droits de l'homme par une approche multicanaux combinant l'utilisation du canal audio et des langues nationales.

UN ABOUTISSEMENT PAR ÉTAPES

1. La sélection des thèmes

Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour sélectionner les thèmes, déterminer les genres, organiser et évaluer les collectes dans les deux langues transnationales de la sous-région : le peul et le mandingue. Parmi les rencontres déterminantes, on peut retenir Labé, en Guinée, en 1997 ; Niamey, au Niger, en 1998 ; Tambacounda, au Sénégal, en février 1999 et Mopti, au Mali, en juillet 1999. Mais c'est surtout à Kindia, en Guinée, en 2002, que des versions finales des modules APIC ont été produites.

Dans un premier temps, dix thèmes ont été choisis en tenant compte du programmes d'enseignement en vigueur, des réalités du monde rural et des préoccupations du moment, en relation avec l'actualité dans la sous-région (guerres civiles, afflux de réfugiés, propagation de la violence et de l'intolérance).

2. La collecte d'éléments sonores

Une fois les thèmes connus, la collecte des éléments pertinents s'est organisée d'abord autour des archives constituées par le projet « Archivage de la Tradition Orale » des Radios, mais la plus grande partie a été recueillie directement auprès des traditionalistes réputés, grâce au concours des communicateurs des radios rurales des pays de la sous-région : Guinée, Sénégal, Mali, Niger, Bénin, Burkina Faso. La Radio scolaire de Guinée, de son côté, a recueilli quelques éléments sonores, notamment sur les droits de la femme et les droits de l'enfant. Les éléments collectés étaient remis au coordinateur du projet de la Radio scolaire de Guinée.

Le projet dispose aujourd'hui d'enregistrements sur la citoyenneté, les droits de l'homme, de l'enfant, des femmes, le droit à l'éducation, la libre circulation des personnes et des biens, le droit d'asile, le droit à un environnement sain, l'excision, ainsi que des récits sur des histoires de village, sur le fonctionnement des institutions judiciaires du Royaume du Fouta Djallon, les pratiques de parenté plaisante...

3. La confection de modules sonores

Partant du principe que «les apprenants retiennent mieux les informations rattachées à une expéri-

ence émotive», la radio scolaire, disposant d'un studio numérique, s'est attelée au traitement des éléments sonores : découpage et sélection des séquences, inserts de bruitages et de musiques, mise en relation avec les articles de la *CADHP*. Elle a ainsi produit les modèles qui ont servi à la confection des modules des versions finales lors d'un atelier sous-régional tenu à Kindia, en avril 2002.

4. L'élaboration de matériels pédagogiques

L'introduction des modules dans les écoles n'était pas envisageable sans une formation des enseignants à l'utilisation des matériels APIC. Dans cette optique, il a été conçu un guide d'activités comportant des indications générales sur les objectifs, l'approche préconisée et des pistes didactiques pour l'exploitation en classe des modules sonores.

5. La mise à l'essai du matériel et de l'approche dans 12 écoles-pilotes.

L'évaluation formative des matériels et procédés APIC s'est faite pendant deux années scolaires dans 12 écoles de la Moyenne et Haute-Guinée, deux régions homogènes du point de vue linguistique, puisque les premiers modules élaborés sont en langues soso et pular. Les classes de 6^e année ont été ciblées et leurs enseignants ont reçu la formation et le matériel nécessaire : une radio-cassette, des piles et un jeu de cassettes audio sur les thèmes APIC. À la fin de la première année, l'EIP-Guinée a organisé à l'INRAP une rencontre des enseignants des classes-pilotes pour échanger leurs expériences, leurs avis sur les difficultés rencontrées et les méthodes pédagogiques utilisées. Une attention particulière a été portée à l'harmonisation du vocabulaire et les traductions des concepts clés des thèmes en français et en langues nationales. La deuxième année scolaire a été l'année de la consolidation du programme



Des enseignants avec le matériel APIC

APIC et de son extension à 12 autres écoles de Labé et Kankan. À l'épreuve des classes, certains modules sonores se sont révélés difficilement compréhensibles par les élèves de Guinée, car ils avaient été collectés auprès des traditionnalistes de pays voisins. Ces éléments sonores ont été remplacés et, à Labé, le Bureau de l'Association des parents d'élèves, qui a soutenu le projet dès son origine, a proposé son aide pour aider à cibler des traditionnalistes locaux visant à enrichir les éléments sonores. Quant aux étapes didactiques préconisées dans le guide, elle ont pu être franchies aisément par les enseignants.

Cette phase-pilote a pris fin en 2004 et l'ensemble des informations collectées a servi de base à l'EIP pour rédiger la version finale du guide «**La parole enseignante**».

6. La validation

Le document a été validé par les autorités guinéennes en 2005 à l'INRAP. À cette occasion, une équipe multidisciplinaire de chercheurs et cadres de l'INRAP, de la Direction nationale de l'Éducation civique et de la Direction nationale de l'Enseignement élémentaire ont passé en revue le guide en vue :

- d'évaluer sa pertinence pour soutenir les activités du maître dans le domaine de l'éducation civique ;
- d'apprécier la présentation du document ;
- d'évaluer sa cohérence avec les appuis et les formations reçus par les enseignants ;
- de proposer des améliorations si nécessaire ;
- de faire des recommandations par rapport à son exploitation éventuelle.

Les experts ont souligné tout d'abord la cohérence des contenus avec les programmes d'enseignement en vigueur et noté que la structure du guide s'intègre parfaitement aux cinq étapes didactiques préconisées dans les matériels en usage dans les écoles. Les participants ont apprécié la démarche originale qui consiste à partir des valeurs positives de la tradition orale en langue nationale, si familière à l'élève, pour introduire l'enseignement en français de la citoyenneté et des droits humains.

L'utilisation systématique de la langue nationale dans chaque module a été saluée et considérée comme une heureuse anticipation à la prochaine mise en œuvre de la pédagogie convergente préconisée par le Programme Éducation pour tous (EPT-UNESCO). Une mention spéciale a été faite pour la rubrique *évaluation* intitulée « la question du vieux Lassidan », qui est une trouvaille judicieuse, car le personnage est un trait d'union entre la tradition et la modernité, entre l'école et le village.

Le guide et les modules APIC ont été approuvés et une recommandation a été faite aux autorités du Ministère de l'Éducation pour une large diffusion aux enseignants chargés des classes de 5ème et 6ème années.

7. La valise pédagogique

La dernière étape de ce cheminement aura été la constitution d'une valise pédagogique qui rassemble l'ensemble des matériels développés et des supports nécessaires à la mise en œuvre du programme APIC. La valise comprend :

- un jeu de neuf modules en cassettes audio ;
- un exemplaire du guide ;
- un exemplaire d'un recueil de textes internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme ;
- une affiche ;
- un poste radio-cassettes ;
- cinquante livrets d'élèves.



Grâce à l'appui de l'EIP, une centaine de valises pédagogiques ont été distribuées dans une centaine d'écoles en Guinée. Cette quantité ne couvre évidemment pas les besoins et les attentes immédiates (Labé et Mamou comptent 1325 écoles et Kankan et Faranah 1320) des autres écoles, mais un pas décisif aura été franchi et d'autres suivront.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES



Les éléments APIC ont été élaborés par l'EIP-Guinée afin de servir d'outil pédagogique permettant de sensibiliser, d'éduquer, d'informer et de former les élèves et des adultes aux droits de l'homme et à la citoyenneté.

Ces éléments sont présentés en modules thématiques. Le tableau plus bas présente les thèmes traités ainsi que les éléments constitutifs de chaque module et les articles de la *Charte africaine* correspondants.

Chaque module comprend un ou plusieurs éléments sonores. Il s'agit soit de récits, soit de témoignages, soit de poèmes ou de proverbes, dits par des traditionalistes réputés dans leur langue

(peuhl ou malinké) et relatifs à un thème de l'Instruction Civique et Morale.

Etant donné que les thèmes APIC figurent dans les programmes d'enseignement, il appartiendra à chaque enseignante et à chaque enseignant de déterminer les modalités d'insertion de l'élément APIC dans sa fiche de préparation de leçon sur le thème.

Dans tous les cas, le mode d'exploitation retenu devra faire ressortir le fait que les valeurs traditionnelles africaines comportaient depuis des siècles les contenus relatifs aux droits et devoirs de la personne qui sont actuellement promus à l'échelle internationale.

N°	THÈMES	ÉLÉMENTS DU MODULE		DURÉE TOTALE		Articles de la CADHP
		version peuhle	version malinké	version peuhle	version malinké	
1	Le respect de la dignité	Mali Guinée Burkina Faso	Mali Guinée	10mn58	5mn52	Article 5
2	Les droits de la femme	Burkina Faso Guinée	Guinée	8mn75	4mn21	Article 18
3	Les droits de l'enfant (protection et éducation)	Guinée Burkina Faso	Guinée Mali Burkina Faso	18mn17	4mn48	Article 18
4	La tolérance (parenté plaisante)	Niger Guinée Burkina Faso	Burkina Faso Guinée Mali	9mn 51	7mn24	Article 28
5	La liberté d'expression	Guinée	Burkina Faso	9mn34	4mn32	Article 9
6	Droit à l'environnement	Guinée	Burkina Faso Guinée	6mn18	6mn52	Article 24
7	Droit d'association	Burkina Faso	Guinée	8mn21	7mn05	Article 10
8	Liberté de circulation	Guinée	Burkina Faso	6mn18	6mn03	Article 12
9	L'État de droit	Mali Burkina Faso Guinée	Guinée	13mn40	7mn02	Article 3

COMMENT EXPLOITER LE MATÉRIEL APIC EN CLASSE



Avant de développer les trois étapes, il ne faut pas oublier de préparer méthodiquement l'introduction de ce matériel sonore.

ACTIVITES PRÉPARATOIRES

- Écouter les éléments du module, lire la traduction. Repérer les parties essentielles.
- Visiter le programme d'enseignement pour voir quel chapitre, ou quelle compétence spécifique, a un rapport avec le thème.
- Copier l'article de la *Charte africaine* correspondant au module.
- Recenser les noms des traditionalistes connus dans la localité et, si possible, trouver des photos ou des échantillons de leurs productions.
- Tester le fonctionnement du lecteur K7 et la qualité de l'enregistrement.

LA DÉMARCHE DES « 3P »

A) LA PRÉSENTATION (ÉCOUTE ACTIVE)

- Présenter aux élèves le projet APIC et noter l'apport de la tradition dans la démarche APIC.
- Expliquer aux élèves comment les documents sonores ont été collectés auprès des traditionalistes.
- Présenter la *CADHP*.
- Faire écouter l'émission ou la cassette.
- Demander aux élèves de résumer en langue nationale le document écouté, corriger et enrichir les réponses.
- Demander aux élèves de raconter l'histoire en français, corriger et enrichir les réponses.
- Transcrire au tableau les éléments importants.
- Présenter l'article de la *CADHP*.

B) LA PRATIQUE (TRAVAIL SUR L'ÉLÉMENT SONORE ET L'ARTICLE DE LA *CADHP*)

- Demander aux élèves de comparer le contenu traditionnel au texte de l'article de la *Charte africaine*.
- Commenter le résultat de cette comparaison.

C) LA PERFORMANCE (RÉINVESTISSEMENT)

- Trouver les mots-clés en langue nationale et ceux en français de la *Charte* qui ont le même sens.
- Travaux individuels ou de groupes sur le thème.
- Donner dans l'environnement proche des témoignages de violation et/ou d'application de l'article de la *Charte africaine*.

